Du Tenten à la Migaronne

Commune de Villespy *Timestriel : octobre – novembre – décembre 2018*

Edito :

« Déjà plus d'une feuille sèche,
Parsème les gazons jaunis ;
Soir et matin, la brise est fraîche,
Hélas ! Les beaux jours sont finis !.... »

Théophile GAUTHIER – *Emaux et camées*

Aussi pour vous tenir compagnie, vous pourrez effeuiller ce nouveau bulletin trimestriel qui vous donnera les derniers échos de notre village.

Ils vous accompagneront en cette fin d'année en attendant les festivités.

Le Comité de rédaction

N°18

Mairie de Villespy
04 68 94 21 16
mairie.villespy@wanadoo.fr
Site : www.villespy.fr
lundi, jeudi, vendredi :
14h - 15h30
mardi : 17h30 - 19h

Agence postale communale
04 68 94 20 00
du lundi au vendredi :
9h - 12h
Samedi : 9h - 11h30
Dépôt de pain

Ecoles
Villespy : 04 68 94 28 07
Carlipa : 04 68 94 24 33
Cenne-M : 04 68 94 23 61
SGEPI
Tél : 04 68 94 23 51
CCPLM
Tél : 04 68 76 69 40
CIAS
Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères
Ramassage et collecte
sélective mercredi matin

Boucherie Bareil
vendredi : 9h-12 ; 15h-19h
samedi : 9h-12h
Epicerie ambulante
jeudi après-midi
Laiterie EARL Moundy
jeudi matin
Pizza Hervé
jeudi soir : 06 24 92 27 63

Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.
Pour cela communiquez nous votre adresse, (mairie.villespy@wanadoo.fr)

Les débuts de l'éclairage public à Villespy
suite et fin

A- Comment ça marche

Comme contenu dans l'accord d'installation, les rues et places publiques sont éclairées par 19 lampes de 16 bougies, tant dans le village que dans les hameaux de Villesplas, de Fitou et de Fontorbe. L'éclairage fonctionne toutes les nuits entières. La fourniture du courant est gratuite pendant 50 ans. La commune a en charge l'installation électrique et le salaire du monteur, évalués à 2200 fr. Le remplacement des lampes et l'entretien du matériel incombant au concessionnaire. Celui-ci aura le droit exclusif de placer des canalisations électriques sur les voies et terrains communaux et il pourra se servir des lignes municipales pour le service des particuliers.

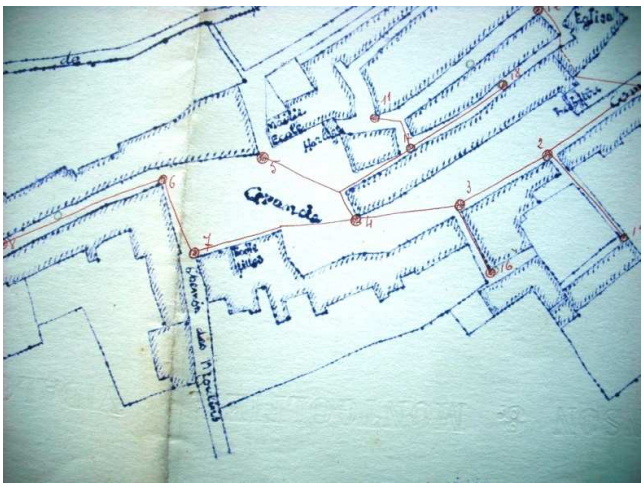

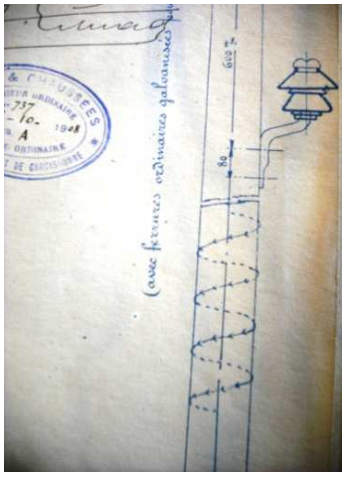

La ligne électrique fait partie du réseau de la société Méridionale de transport de force ; elle se détache de la ligne de Villepinte à Cenne-Monestiés, au croisement de l'Auberge en se dirigeant vers le village, d'une part, et vers Villesplas de l'autre côté. Les supports en bois seront en pin ou sapin injectés au carbonyle d'une longueur suffisante pour réserver les hauteurs libres réglementaires au-dessus des chaussées et espacés de 35m. Pour des raisons de sécurité, ils seront équipés d'une garniture de ronces artificielles en fil de fer galvanisé. A tous les points de traversée, il sera établi des filets de protections de 1,50 m de largeur et à 8 m au-dessus de la plateforme de la voie. La ligne sera composée de trois câbles en bronze siliceux, les isolateurs seront en porcelaine à triple cloche et en une pièce.
La communication entre le poste de Villespy et celui de Pexiora, tête de ligne du courant de 5 000 volts, se fera par le téléphone ; le poste du hameau de Villesplas communiquera avec le poste de Villespy au moyen d'un employé à bicyclette.

B- Et les écarts ?

Le 29 février 1924, le maire Paul Mas, en réponse à une enquête du Préfet, écrit que « *les fermes qui ne sont pas éclairées à l'électricité sont Baichère -2 familles, 6 habitants-, Carolis -1 famille 7 habitants-, Biou -1 famille, 2 habitants-, Pistre -1 famille, 6 habitants-, Escloumières -1 famille, 3 habitants-, Cournac -2 familles, 7 habitants.*
Le conseil municipal, consulté, se désintéresse du projet d'électrification de ces fermes ».

Il faudra attendre 1937 et la municipalité Du Maroussem –Bouisset Jules, adjoint, Barès, Cros, Gastou, Gleises, Mons, Ourliac, Pratviel, Serres, Sélariès- pour que cette électrification ait lieu. Le principe en a été voté en séance du 19 avril 1936.
A noter que le haut du village profitera lui aussi de cette mesure puisque la ligne partira du réservoir (l'ancien) vers Baichère.

C- Et maintenant ?

Le réseau se modernise en s'intégrant au mieux dans le bâti, soit en enterré, soit en façade. Un nouveau transformateur a été installé sur l'emplacement d'une des anciennes mares. La municipalité s'interroge sur le devenir de l'ancien transformateur devenu obsolète mais partie intégrante de notre paysage. Si vous avez des idées pour son utilisation, toutes les propositions seront les bienvenues.
Nous vous tiendrons au courant ! ….

Jean-Pierre Barès

Quoi de neuf au village

Travaux de voirie chemins intercommunaux :

La Communauté de Communes de Piège Lauragais Malepère a mandaté la société Cazal afin de refaire pour 23 000 € de travaux voiries sur la commune de Villespy. Ils sont depuis peu terminés et concernent une partie des 7 km de voirie intercommunale.

Concernant le pont de Portoï les travaux sont estimés à plus de 25 000 € un appel d'offres doit être fait.

Travaux de voirie communale :

Suite aux inondations du mois de juin dans le Lauragais, les entreprises de travaux publics ont été réquisitionnées sur des chantiers prioritaires entrainant de ce fait quelques retards sur notre commune. Ceux-ci devraient être réalisés très prochainement, notamment impasse du couchant.

Aides de l'ANAH :

Dans le cadre de la politique d'amélioration de l'habitat privé, l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) permet d'obtenir des financements pour les propriétaires occupants ou bailleurs, souhaitant rénover et améliorer leur(s) logement(s).

Les axes d'intervention sont :
La lutte contre l'habitat indigne et/ou très dégradé.
La lutte contre la précarité énergétique.
L'adaptation du logement à la perte d'autonomie (personne âgées ou situation de handicap)

Vous trouverez l'ensemble des documents à fournir avec la notice sur le site de la Préfecture de l'Aude. Http://www.aude,gouv.fr/-anah-aides-a-l-habitat-prive-r250.html

LES TAUX DE SUBVENTIONS DE L'ANAH

Projet de travaux	Plafond de travaux subventionnables (HT)	Taux de subvention	Ménages éligibles
Travaux lourds de réhabilitation de logements indignes ou très dégradés	50 000 €	50 %	Ménages modestes et très modestes
Travaux de mise en sécurité et de salubrité de l'habitat	20 000 €	50 %	Ménages modestes et très modestes
Travaux de lutte contre la précarité énergétique (au moins 25 % de gain énergétique)	20 000 €	50 %	Ménages très modestes
		35 %	Ménages modestes
Travaux pour l'autonomie de la personne	20 000 €	50 %	Ménages très modestes
		35 %	Ménages modestes

Recensement :

Nous vous informons que du 17 janvier au 16 février 2019, notre commune fera partie du prochain recensement. Réalisé tous les 5 ans, il permet de calculer la population légale ainsi que les caractéristiques des habitants et des logements. Ce recensement est obligatoire, il peut être transmis par papier ou via internet. Pour notre commune, notre agent recenseur sera Madame Karine DERKAOUI.

Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 :
A l'occasion de cet anniversaire, la municipalité prépare une exposition sur la guerre de 1914-1918. Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin N°15, nous sommes à la recherche d'objets, courriers, photos ou autres afin de perpétuer le devoir de mémoire de nos poilus. Il va sans dire que tout sera restitué aux propriétaires à l'issue de l'exposition.

Cet évènement sera aussi l'occasion d'inaugurer la restauration du monument aux morts qui depuis quelques jours est remis en valeur sous la houlette de M. Pascal Ribet, artisan de Montclar-Lauragais.

Cette commémoration sera particulière et nous vous donnerons de plus amples détails au moment de l'invitation.

Cimetière :
En prévision d'un règlement intérieur du cimetière, la municipalité, aidée de certains bénévoles, a recensé les concessions funéraires.

Aux veilles de Toussaint, nous vous communiquons un article paru il y plusieurs années sur l'histoire de notre cimetière.

VILLESPY

Le cimetière a 100 ans

Ce fut une soirée mémorable pour notre village que ce 21 mai 1903.

Le conseil municipal réuni à 20 h 30 sous la présidence d'Antoine Douce et sa majorité républicaine décida d'acheter le terrain pour y translater le cimetière selon le projet soutenu aux élections de 1900. Villespy comptait alors plus de 600 habitants, on enterrait en moyenne 12 personnes l'an, et le mini cimetière datant de temps immémoriaux ne pouvait plus recevoir de sépultures correctes.

On contacta divers propriétaires, qui tous se désistèrent sauf l'un deux, Arnaud Jordy qui accepta de vendre son champ de 24 ares 10, bordant le "chemin de Bonetis" à 500 m de l'église, pour le prix de 1680 F.

L'opposition de droite Clos, Cros, Maza et Mons Noël s'opposera à cet achat et un mois plus tard elle présente une pétition d'une soixantaine de concitoyens adversaires du projet, qui trouvaient le terrain trop "fangeux".

La préfecture qui suivait ce différent local approuva l'achat de la parcelle par décret du 24 septembre 1903. Et l'acte d'achat signé, un emprunt de 7000 F contracté, il fallait murailler, ce qui demanda un certain temps, toutefois les travaux furent terminés aux veilles des municipales de 1904. Et ce fut le coup de grisou pour la liste Douce et Jean Cros fut élu maire le 10 mars 1904.

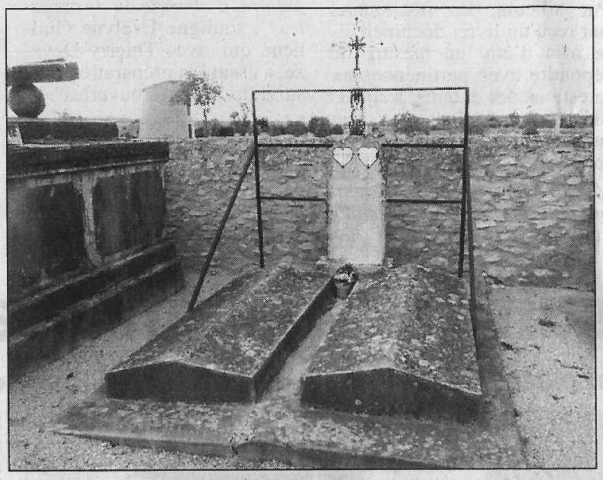

L'achat d'un terrain révolutionna le village voilà 100 ans.

Si bien que l'équipe adversaire du projet dut gérer l'organisation du nouveau cimetière. Il y eut entre temps quatre décès et ces familles ne voulant pas y enterrer le défunt, ce n'est que le 5 juin 1905, que l'on y déposa le 1er cercueil, celui de Jean-Baptiste Auger, célibataire non voyant, oncle de la famille Bedos-Serres. Par la suite, le cimetière fut bien aménagé avec allée centrale et périphérique où furent délimitées au périmètre 52 concessions pour construire des mausolés, au grand dam du curé Calas, qui y voyait une forme de bien-être après la mort.

En 1937, on restructura le centre et 162 concessions furent achetées. Si bien que le conseil municipal décida d'acheter en 1979, la parcelle jouxtant plein sud et où 39 concessions sont déjà retenues et occupées presque toutes par un caveau.

L'achat de ce terrain révolutionna le village il y a un siècle. On en parla longtemps et maintenant plus personne ne conteste cette translation qui fut une bonne avancée pour l'hygiène locale.

Quand au vieux cimetière où fut enterré Sompagnac Alexandre, 40 ans le 30 mai 1905, il resta longtemps un lieu peu respecté et livré à beaucoup d'insanités.

En 1969, il fut totalement désaffecté et maintenant, les enfants du 21e siècle y jouent au tennis, n'évoquant nullement l'idée que sous leurs pieds gisent beaucoup de générations d'aïeux.

Inondations du 15 octobre dans l'Aude :
Suite aux dramatiques inondations dans l'Aude, la commune de Villespy, épargnée par cette catastrophe a, à l'initiative du conseil municipal, organisé une collecte de vêtements et produits de première nécessité. Les Villespynois ont répondu avec enthousiasme à cet appel, qu'ils soient remerciés pour leur générosité. La totalité des dons sera acheminée, par les services municipaux et remise directement aux maires de certaines communes sinistrées : Couffoulens, Ladern sur Lauquet …

Si votre emploi du temps vous le permet vous pouvez vous rapprocher des maires des communes touchées afin de proposer vos services pour aider au nettoyage.

Votre concours sera certainement apprécié par les personnes dont les biens ont été dévastés.

TELETHON :
Vous trouverez dans ce bulletin le programme du téléthon 2018.

Comme chaque année, une marche nocturne est organisée, reliant les villages de : Villemagne, Verdun-en-Lauragais, Villespy, Lasbordes, Saint-Martin-Lalande, Saint-Papoul, Issel et Labécède-Lauragais. Cette marche s'est déroulée du vendredi 12 octobre au soir au samedi 13 octobre à 12h30.

A Villespy, c'est vers 1h30 que les marcheurs ont surgit de la nuit équipés de lampes frontales et gilets fluo. Cette quarantaine de participants a dégusté, avec un plaisir évident, la bonne soupe de légumes préparée par Madame le Maire. Cette pause, bien méritée a permis quelques échanges dans la bonne humeur avant le départ, de ces courageux marcheurs, direction Lasbordes.

Les Compagnons/Companhs de Paratge :
Samedi 29 septembre les Compagnons/Companhs de Paratge avaient organisé leur journée de rencontre annuelle en Lauragais à la salle des fêtes de Villespy. Le thème en était : *La Croisade contre les Albigeois et la littérature*.

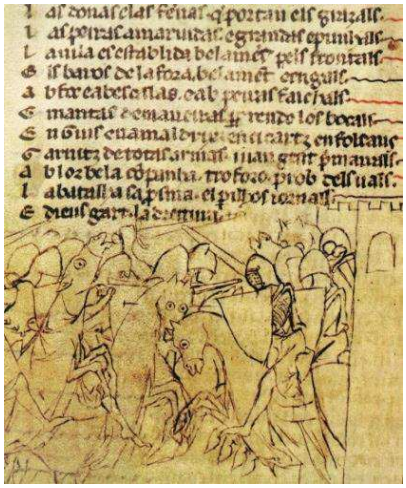

C'est en occitan et en français que les intervenants ont fait partager leur savoir.

Intervenants : Anne Brenon, Miquèla Stenta, Jòrdi Blanc, Alan Roch, Aurélien Bertran, Mirelha Braç

A 12 heures un repas, concocté par les parents d'élèves de la Calandrette, était proposé. Ce repas, a été vivement apprécié et a permis de reprendre des forces et d'assister à la deuxième partie de la conférence.

Rappel des heures d'ouverture de l'Agence Postale :
Du lundi au vendredi : 9h-12h
Le samedi : 9h-11h30

Vente de pain sur commande, au plus tard la veille.

Retrait et dépôt d'espèces, vente de timbres, enveloppes préaffranchies, lettres suivies, colis, vente de pièces de collection en argent de la Monnaie de Paris.

Etat Civil

Naissances :
Quentin LAMARQUE, né le 1er septembre, fils de Fabien LAMARQUE et d'Anaïs DOUILLET
Aïden BOURGOGNE, né le 9 septembre, fils d'Yvan BOURGOGNE et Laura ZIMMER
Bastien BANO, né le 11 septembre, fils de Ludovic BANO et Célia LOPEZ

Mariages :
Pascal GONZALEZ et Sylvie SPADE, le 18 août
Jacques DULIN et Catherine MONS, le 31 août
Guillaume FOURQUET et Lucie FLORES, le 1er septembre

Le coin des associations

Caminam

Calendrier des randos à venir

Dimanche 7 octobre : Sentier Cathare de Montségur à Roquefixade
Dimanche 14 octobre : Les Cammazes - Vallée du Sor
Samedi 10 novembre : Arfons - La croix de Montalric
Mardi 20 novembre : Randolune (de nuit) autour du lac de la Cavayère
Dimanche 25 novembre : Boucle de Fenouillet
Dimanche 9 décembre : Roquefixade - Gorges de Péreille
Dimanche 13 janvier : La Clape - Pech Redon
Dimanche 27 janvier : Gruissan
Dimanche 3 février : La Cavayère – Crêtes de la Vène
Dimanche 17 février : Les Cammazes

Le vendredi 19 octobre, à 20h, aura lieu notre traditionnel repas châtaignes / vin nouveau.

Le mardi 22 janvier à 20h30, à la salle polyvalente, se tiendra l'assemblée générale des membres de Caminam.

Pour toute information sur Caminam, consulter notre site **http://caminam.wordpress.com**

Club du Mieux Vivre

Après deux ans de sommeil et deux ans de survie, ce club, créé en 1978, risque de fermer définitivement. En effet sur trois responsables, un a déménagé en septembre et un autre doit partir d'ici la fin de l'année.

En conséquence si personne ne se manifeste pour reprendre les rênes (ce qui est probable vu l'intérêt actuel porté à cette association par les habitants du village) c'est la clôture qui est programmée. Toutefois si quelques courageux (euses) se manifestaient pour la reprise des postes à pourvoir, pourquoi pas avec des idées nouvelles, ce sera avec plaisir que nous les accueillerons.

Afin de liquider les différents ouvrages réalisés lors de nos rencontres hebdomadaires (tous les jeudis après-midi), nous les mettrons en vente à petits prix le **dimanche 4 novembre après-midi** de **14 heures à**

18 heures. La totalité des ventes sera reversée au Téléthon. Pensez à vos cadeaux ou décorations de Noël. On vous attend nombreux !!! Merci d'avance.

Le coin des gourmands :

Depuis plusieurs numéros je vous fais part de mes connaissances culinaires, voici donc une recette qui inclue des fruits et légumes de saison.

Gâteau à la citrouille, aux noix et aux pommes :

Préparation 20 mn, cuisson 60 mn (à four moyen)

Ingrédients :
400 gr de chair de citrouille crue
100 gr de cerneaux de noix
3 pommes
200 gr de farine
200 gr de sucre
4 œufs
10 cl de lait
10 cl d'huile
1 sachet de levure
Parfum : 1 cuillerée à café de cannelle en poudre (facultatif)

Préparation :
Râper la citrouille, couper les pommes en dés, hacher grossièrement les noix.
Mélanger sucre, œufs, lait, huile, ajouter petit à petit la levure et la farine.
Mélanger la préparation avec les fruits, parfumer
Cuire dans un moule beurré et fariné, à four moyen pendant 60 mn.
Laisser tiédir et démouler

Michèle Bastide

Vendémias

Las fuèlhas ja, s'en van
La rafla es veusa sens son gran
La maquina de vendemiar
S'en tòrna a son pas…

Ont siatz los espanhòls
En gara de Narbona ?
Ausissi lo parlar
Qu'encara n'en ressona…

La cinta de las bragas
Al torn del paqueton
E per las tombar pas
Un tròç de ficelon…

Ont siatz gents de la plana
Amb los carretons,
Las semals reviradas,
Lo serpeton mostós ?

Una primièra règa,
Dins l'aire umedós …
Lo dejunat sus l'èrba,
Lo rosat al porron !

Lo muscat e la carinhana,
Filhas, emai la caponada,
Lo Dieus-o-vòl que canta
L'Amistat dins lo vent…
..L'Ausirem pas
« A l'an que ven ! »

Miquel Decòr

Vendanges

Les feuilles déjà s'en vont
La rafle est veuve sans son grain
La machine à vendanger
S'en revient à son pas.

Où êtes-vous les espagnols
A la gare de Narbonne ?
J'entends leur langue
Qui encore résonne…

La ceinture des pantalons
Autour du paquet
Et pour ne pas les tomber
Un bout de ficelle…

Où êtes-vous gens de la plaine
Avec les petites charrettes
Les comportes retournées,
La serpette juteuse ?

Une première rangée
Dans l'air humide…
Le déjeuner sur l'herbe,
Le rosé à la regalade

Le muscat et la carignane,
Les filles et en plus le barbouillage (de vendanges)
Le Dieu-le-veut (repas de fin de vendanges) qui chante L'Amitié dans le vent…
Nous ne l'entendrons pas
« A l'an prochain ! »
Michel Decor

Michel Decor est né dans le Minervois en 1949. Il est conteur, poète et écrivain occitan. Jeune lycéen, il rencontre Yves Rouquette qui l'initie à la littérature occitane. Professeur de lettres, il devient le parolier de plusieurs chanteurs occitans. Il part enseigner au Maroc. Depuis son retour il participe activement à des projets littéraires et culturels occitans.

Le comité de rédaction :
Jean-Pierre Barès, Michèle Bastide, Karine Derkaoui, Monique Hodent, Suzanne Jésupret, Maryse Lala-Laffont, Pierre Sélariès, Bruno Bareil.